



Saint-Ouen le 21 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président du groupe d'opposition, Monsieur Frédéric Durand, a informé le cabinet du Maire le lundi 21 mars 2016 que certains élus de son groupe n'avaient pas reçu les dossiers liés à la séance du Conseil Municipal du 21 mars.

Après vérification, ceci laisse apparaître qu'un dysfonctionnement lié à l'acheminement de ces dossiers volumineux adressés en colissimo par la Poste, n'aient pas été correctement distribués par celle-ci.

Par conséquent, et afin de ne pas priver les élus de leurs droits fondamentaux liés à leur fonction, et leur permettant de travailler correctement sur les décisions engageant la collectivité, j'ai fait le choix de reporter la séance du Conseil Municipal à une date ultérieure afin que chacun des élus puisse correctement, cette fois, étudier le dossier de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Il sera demandé à tous les élus de communiquer la date de réception de leurs documents administratifs, afin d'adresser une nouvelle fois un courrier au receveur principal de la Poste pour que celui-ci nous donne des explications sur les dysfonctionnements du service public à Saint-Ouen.

William DELANNOY

Maire de Saint-Ouen